

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 25 juin 2010**  
**COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE**

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir), Michèle EYRAUD (pouvoir), Sylvie DERVILLE (pouvoir), Raphaël GRANON, Damien GIRY

Secrétaire de séance : Claude LIOTARD

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 mai 2010

A : Rajout à l'ordre de séance :

Néant

B : Ordre du jour :

- 1 - **COMPTABILITE** : décisions modificatives, le contrat de prêt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Rhône Alpes, indique une première échéance en 2010. Le conseil donne son accord pour effectuer les virements d'ordre afin de rééquilibrer certains comptes comptables :

<u>M14</u>		
D23	Immobilisations en cours	- 11 000.00 euros
D16	Emprunts et dettes assimilées	+ 11 000,00 euros

**2 Voirie**

2-1 : Glissières bétonnées fibrées : information de la mise en route du chantier

2-2 : L'emprise du chemin rural CR23 a été dégradé par les travaux agricoles, le conseil autorise le maire à établir les courriers nécessaires pour sa remise en état.

2-3 : Le rapport d'analyse des offres pour la voirie 2010 a été remis au conseil, avec le planning des travaux. Pas d'observation.

- 3 **Aire de stationnement** : Le maire informe le conseil du commencement des travaux et commente les propositions d'électrification et de téléphonie de l'aire.

- 4 **Locaux mairie** : une réflexion est proposée au conseil pour l'emplacement de la partie secrétariat lors de l'aménagement des locaux à l'intérieur de la mairie.

- 5 **ARS** : l'Agence Régionale de Santé demande la nomination d'un référent concernant les problèmes de l'ambrosie. Une concertation des membres du conseil est faite. La décision sera prise lors de prochain conseil.

**6 Urbanisme :**

6-1 : permis de construire :

Deuxième demande de Carole et Philippe LAUME pour une maison d'habitation principale. Le conseil prend acte de l'évolution de ce dossier et décide de venir en aide à ces propriétaires par une délibération en leur faveur, afin de mettre fin aux problèmes sociaux et d'insalubrité accumulés depuis environ 20 ans.

La deuxième demande de Matthieu BEGOU pour la construction d'un hangar avec panneaux photovoltaïques n'apporte aucune remarque du conseil municipal. Elle sera transmise au service de l'état pour instruction.

6-2 certificats d'urbanisme :

Nouvelle demande de certificat d'urbanisme de Monsieur Jean Marc Dumas pour une parcelle en bordure du village. Pas de remarque du conseil municipal, transmission au service de l'état pour instruction.

Nouvelle demande de certificat d'urbanisme de Monsieur Jean François JAQUIER pour un changement de destination de hangar en maison d'habitation. Pas de remarque du conseil municipal, transmission au service de l'état pour instruction.

6-3 : Déclaration préalable :

Deux demandes de déclaration préalable sont demandées par Monsieur Thierry FRAUD pour des détachements de lots constructibles. Pas de remarque du conseil municipal, transmission au service de l'état pour instruction.

**7 Informations diverses :**

- Biodiversité : une enquête est soumise au conseil pour le programme Biodiversité dans la vallée de la Gervanne établi par l'association LYSANDRA. Une réponse favorable sera donnée à cette association.
- SMRD : une enquête est demandée par le Syndicat Mixte Rivière Drôme auprès des agriculteurs pour la gestion des effluents phytosanitaires.
- CCVD Zonage éolien : le maire rappelle au conseil que chaque commune doit délibérer pour la gestion des zones éoliennes.
- Cimetières : le maire rappelle au conseil le projet des cimetières et informe des possibilités de columbarium au niveau des petits villages. Le conseil donne pouvoir au maire pour la mise en place de ce dossier.
  
- Le prochain conseil municipal est fixé au 20 août 2010.

Fin de séance : 21h45